

Exercice de sécurité civile

02 juin 2016

Dépôt pétrolier SFPLJ de Gennes

Organisation

- PCO (Poste de Commandement Opérationnel) à la salle des fêtes de Gennes
- COD (Centre Opérationnel Départemental), salle Debry en Préfecture
- DOS (Directeur des Opérations de Secours) : Préfet ou membre du corps préfectoral
- COS (Commandant des Opérations de secours) : Directeur SDIS ou son représentant
- Cellule animation (salle des fêtes de Gennes)

Services participants

- Exploitant (SFPLJ – SPSE) : PCO
- SDIS : PCO et COD
- Gendarmerie : PCO et COD
- DREAL : PCO et COP
- DDT : COD
- ARS : COD
- Mairie de Gennes : PCO
- Mairie de Nancray : PCO
- Mairie de La Chevillotte : PCO
- Conseil départemental : Locaux
- Préfecture (SIDPC, SDCI) : PCO et COD

Points particuliers

- Exercice mixte (cadre et terrain)
- Alerte jouée en temps réel, pas de prépositionnement
- Gestion fictive de l'incident sur le dépôt, sans déploiement de moyens, autres que ceux de l'industriel lors de l'activation de son POI
- Coupure réelle de la RD 464 grâce aux feux et mise en place réelle de la déviation locale (action DDT, Conseil départemental, Gendarmerie, communes de Gennes et Nancray).

Scénario de l'exercice

- 08H30 : Feu de toit sur le bac T2 suite à un acte de malveillance engendrant un risque de boil-over (phénomène majorant).
- Activation du POI de l'exploitant.
- 09H00 : Moyens POI insuffisants, demande activation PPI.
- Activation PPI par préfet.

Points relevés à l'issue de l'exercice

- Quelques véhicules ont emprunté la RD 464 malgré l'activation des feux rouges
- Problèmes de liaison radio entre la salle de contrôle du dépôt et le PC de site des pompiers (salle des fêtes)
- Problèmes liés aux fumées d'hydrocarbure et à la possibilité d'effectuer des analyses
- Route reliant Nancray à la Chevillotte susceptible d'être empruntée par les riverains (RD 464 vers RD 104).

Réponses apportées

- Une information a été transmise le 19 octobre à 7 communes (Gennes, Nancray, La Chevillotte, Saône, Montfaucon, Bouclans, Osse) concernant la mise en place des feux + communiqué de presse à destination médias locaux.
- Rencontre SDIS / Exploitant / Société Comsat le 21 novembre pour la pose d'une antenne afin d'améliorer les transmissions radios.
- La SFPLJ va prendre contact avec Atmo Franche-Comté et l'APAVE pour procéder en cas d'accident à des mesures de qualité de l'air.
- Dispositif à prévoir au niveau de la RD 104 à La Chevillotte pour empêcher les automobilistes d'emprunter la route remontant vers Nancray.

Bilan de l'exercice

- Alerte et montée en puissance du dispositif de gestion de crise réalisées conformément au plan.
- Bonne coordination entre les différents acteurs de gestion de crise
- Amélioration du dispositif : feux rouges, antenne radio, gestion pollution

Merci de votre attention